

Extrait du SOS Enfants disparus

<http://www.sosenfantsdisparus.fr>

Disparition inquiétante d'un majeur à l'étranger

- Que faire en cas de disparition ? - Disparition de majeur - En cas de disparition à l'étranger -

Date de mise en ligne : mercredi 5 novembre 2008

SOS Enfants disparus

Disparition inquiétante d'un majeur à l'étranger

NB : La disparition d'un citoyen français, lorsqu'elle a lieu à l'étranger, est traitée par les autorités policières et judiciaires locales avec leurs propres moyens de recherches et le cadre juridique du pays.

Si votre enfant est à l'étranger et qu'il a disparu, il y a néanmoins certaines démarches à accomplir, que ce soit en France ou dans le pays où il a disparu :

- ▶ la disparition doit être signalée au poste de police locale,
- ▶ le consulat français doit être informé de cette disparition le plus rapidement possible afin que l'attaché de sécurité intérieure puisse, le cas échéant, se mettre en relation avec les autorités locales saisies de la disparition.
- ▶ vous devez signaler la disparition au Commissariat/ Gendarmerie de votre domicile. Cette déclaration de disparition inquiétante pourra permettre l'inscription de la personne au Fichier des Personnes recherchées (qui peut être étendue aux pays de l'espace Schengen). De plus, la saisie d'un service français peut faciliter la mise en place d'une coopération internationale avec les autorités locales en charge de la disparition (via Interpol ou une commission rogatoire internationale).

Les familles doivent garder à l'esprit que les autorités françaises ne peuvent en aucun cas imposer des actes d'enquêtes ou de recherches aux autorités locales en charge de la disparition. Elles peuvent même parfois se heurter au refus, voire à l'absence pure et simple de coopération en la matière (pas de réponse aux commissions rogatoires internationales par exemple). L'envoi d'enquêteurs sur place se heurte la plus part du temps à de fortes réticences et n'est possible que très rarement.

Pour de plus amples informations, contactez SOS ENFANTS DISPARUS au 0810.012.014